

COVID-19 - VIOLENCES CONJUGALES

Arrondissement de Valenciennes

Police/ gendarmerie : Protection des victimes

En cas d'urgence, composez le 17 pour contacter la police ou la

17

gendarmerie. Si vous ne pouvez pas appeler, **envoyez un SMS au 114**, un numéro gratuit qui vous mettra en contact avec les services de secours. Une ordonnance de protection avec éviction du conjoint violent peut être prise en cas de situation de violence et de danger avéré

3919

Aide anonyme

Composez le 3919 pour recevoir de l'aide anonyme et gratuitement.

115

Hébergement d'urgence

Composez le 115 pour obtenir un hébergement d'urgence.

Signalement



- en ligne : sur la plateforme arretonslesviolences.gouv.fr
- en personne : pour effectuer un signalement physique, vous pouvez vous rendre en gendarmerie ou au commissariat de police, en pharmacie.

Associations locales



**CIDFF Lille Métropole
Valenciennes**
numéro unique 03 20 70
22 18 du lundi au
vendredi.

Référent « Violences
conjugales » nommé par l'État.
sur le Valenciennois
Lundi et mardi
06 86 73 19 54
[violencesconjugales.lapose@orange
.fr](mailto:violencesconjugales.lapose@orange.fr)

AJAR
service d'aide aux
victimes - Valenciennes
03 27 20 26 26 du lundi
au vendredi.
Sav.valenciennes@ajar.fr



Pour les auteurs 08 019 019 11 : le numéro d'écoute est
disponible pour accompagner les auteurs de violences